



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 82459

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les avantages accordés au dirigeant du groupe Banque populaire-caisses d'épargne. Un nouveau dirigeant est arrivé après la fusion, qui s'est faite dans les conditions que l'on sait, et dont le Parlement a eu à connaître. L'État est représenté au conseil d'administration de cette banque, qui a accordé à ce dirigeant l'année dernière un bonus tout à fait conséquent. Considérant que l'État est présent, notamment au conseil d'administration du groupe, il demande quelle a été sa position sur l'attribution de ce bonus et, si elle a donné son accord, pour quelles raisons.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82459

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7138

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)